



## MARS à SEPTEMBRE 2022

### 1 RESPONSABLE RÉCEPTION (1 CONTRAT 35H)

Le responsable doit être trilingue, disponible, autonome, souriant et dans la mesure du possible connaître un logiciel camping (formation d'une journée prévue). Il doit savoir accueillir, informer, répondre au téléphone, gérer les mails et les réservations mais aussi manager une équipe de 5 personnes avec l'aide de la direction.

### 2 RÉCEPTIONNISTES (1 CONTRAT 35H ET 1 CONTRAT 28H → 35H JUILLET/AOÛT)

Le réceptionniste devra être au minimum bilingue, disponible, souriant et dans la mesure du possible connaître un logiciel camping (formation d'une journée prévue). Il devra savoir accueillir, informer, répondre au téléphone et répondre aux mails des clients ou futurs clients.

### 1 RESPONSABLE SNACK/BAR/ÉPICERIE (1 CONTRAT 35H)

Le responsable devra manager une seule personne puis cinq personnes en Juillet/Août. Il devra veiller à la propreté de l'ensemble de sa structure de travail, au bon déroulement du service et au bon apprentissage des serveurs et à la gestion des stocks (bar / restauration / épicerie).

### 1 SERVEUR (1 CONTRAT 28H → 35H JUILLET/AOÛT)

En basse saison le serveur fera principalement les petits déjeuners et remplacera le responsable du Snack/Bar le jour de son repos. Les consignes lui seront transmises par le responsable ou par la direction. Le serveur sera formé au logiciel de caisse et il devra faire preuve d'autonomie.

### 1 CUISINIER (1 CONTRAT 28H → 35H JUILLET/AOÛT)

Le cuisinier devra veiller à la propreté de sa cuisine, à une bonne organisation, à déposer des plats présentables sur le passe plat, à gérer les stocks, à effectuer les listes de courses aux jours demandés, à être capable de manager deux personnes en Juillet/Août. Il devra être en communication constante avec le responsable du snack.

## 1 EMPLOYÉ DE MÉNAGE (1 CONTRAT 28H)

L'employé(e) de ménage devra veiller à la propreté intérieure/extérieure des bâtiments et mobil-homes de tout le camping.

Il devra prendre ses consignes auprès du responsable technique, qui définira les tâches quotidiennes à effectuer (départs et arrivées mobil-homes, sanitaires...)

## 1 CHARGÉ D'ENTRETIEN (1 CONTRAT 21H)

L'homme d'entretien devra veiller à accomplir les tâches qui lui seront demandées par le responsable entretien pendant les jours de repos de celui-ci. Il effectuera la tonte des emplacements, la taille des haies, le ramassage des déchets et diverses réparations. Des notions de bricolage sont bien entendues demandées.

## 2 VEILLEURS DE NUIT (1 CONTRAT 28H)

Le veilleur de nuit doit veiller à la sécurité des campeurs. Il est demandé de faire des rondes toutes les heures. Un cahier journalier doit être tenu à jour avec les remarques lors des rondes (clients trop bruyant, ampoule sanitaire grillée, ouverture et fermeture de la laverie, etc..). Le veilleur de nuit ne doit en aucun cas rester enfermé dans l'accueil. Une check-list sera énoncée lors de l'entretien d'embauche.

**VOUS ÊTES DYNAMIQUES, SOURIANTS, ORGANISÉS ET VOUS AVEZ L'ESPRIT D'ÉQUIPE ?  
N'HÉSITEZ PAS À POSTULER.**

(Nous recherchons du personnel résident à Carcassonne ou les alentours)

Merci de nous envoyer votre CV par mail.

Site internet : <https://www.campingcitecarcassonne.com>

Mail : [campingdelacite@carcassonne.fr](mailto:campingdelacite@carcassonne.fr)

